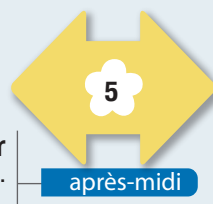


Météo
Temps ensoleillé et très doux pour la saison.

Qualité de l'air
moyenne (indice 5).



BAS-RHIN Accueil des étrangers

Des parcours en impasse

Le projet de loi « asile et immigration » oppose réfugiés et migrants économiques, pour plus d'« efficacité » dans l'accueil. La réalité des dossiers traités actuellement montre un certain durcissement, déjà, dans l'examen des demandes, y compris pour des réfugiés « politiques ».

Kusoli Rody Meya, 37 ans, est citoyen de la République démocratique du Congo (RDC). Dans son « récit » à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), cet homme explique avoir participé en janvier 2015 à la manifestation organisée à Kinshasa contre le projet de réforme électorale. Arrêté par des agents de l'ANR, la police politique de Joseph Kabila, il explique avoir été transféré au camp militaire de Kokolo où il dit avoir fait l'objet d'actes de torture. Le 21 janvier 2015, ayant perdu connaissance, il a été transféré à l'hôpital militaire de la ville, dont il a réussi à s'évader. Craignant pour sa sécurité, explique-t-il, il a quitté le Congo pour rejoindre la France le 24 février 2016.



Le 14 février dernier, en commémoration du massacre de la Saint-Valentin, en référence à tous les réprouvés, et notamment aux réfugiés, le cercle Menachem Taffel drapait de noir la statue du monument aux morts, place de la République à Strasbourg. PHOTO DNA - CHRISTIAN LUTZ-SORG

« Traumatisme psychique incontestable »

Ce « parcours » amène à la définition de réfugié politique. Kusoli Rody Meya a néanmoins vu sa demande au titre de l'asile rejetée par l'OFPRA, puis la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Accompagné par le psychiatre strasbourgeois Georges Federmann, il a déposé ensuite un dossier pour obtenir un titre d'étranger malade.

Dans ce dossier, pour lequel Monsieur Meya a accepté qu'on lève le secret professionnel, l'attestation du psychiatre est sans équivoque. « Ce patient est victime d'un traumatisme psychique incontestable. Il a dû quitter son pays pour échapper à la mort. » Les actes de torture ne laissent

pas forcément de traces « lisibles » sur les corps, « mais un médecin peut capter la dimension traumatique de ces événements », explique Georges Federmann.

Son rapport conclut à l'impossibilité du traitement de ce patient en RDC, où il ne pourrait pas accéder à une thérapie associée au traitement dont il bénéficie en France. Si on part du principe qu'il est recherché comme opposant par un régime autoritaire, c'est une simple évidence.

Mais le service médical de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), qui instruit les demandes d'étrangers malades, ne s'occupe pas du régime politique de leur pays d'origine. La préfecture du Bas-Rhin a répondu à Monsieur Meya le 9 février par un « refus de délivrance du titre de séjour » assorti d'une obligation de quitter le territoire (OQTF).

« Au vu de l'avis rendu par le collège de médecins de l'OFII, indique l'arrêté préfectoral, le défaut de prise en charge médicale pour M. Meya ne devrait pas entraîner de conséquences d'une exceptionnelle gravité. »

« Récurrence de la suspicion »

« Par ailleurs, poursuit le document, l'état de santé de l'intéressé peut lui permettre de voyager sans risque vers son pays d'origine... Concernant l'aspect politique du dossier, la préfecture tranche : « L'intéressé n'a apporté aucun élément nouveau permettant d'établir qu'il est exposé à des peines ou des traitements contraires à la Convention européenne des Droits de l'Homme. »

Une tribune parue dans le journal Le Monde du 4 avril, signée par des psychiatres et psychologues de toute l'Alsace (notamment Georges Feder-

mann), appelle ce type de décisions de l'administration « la récurrence de la suspicion ». La lettre ouverte dénonce « la présomption de mensonge, qui repose sur tout demandeur d'asile et le place d'emblée dans une position d'imposteur et non de victime potentielle ».

« Les auditions sont rudes »

« J'ai eu à établir des dossiers pour des patientes victimes de viol », témoigne Vincent Feireisen, psychologue à l'EP-SAN (Établissement public de santé Alsace-Nord) et également signataire de la tribune. « Les auditions sont rudes. À l'OFPRA, au CNDA aussi, puisque c'est, formellement, un tribunal. Il est arrivé que les femmes les plus fragiles, qui ont un discours confus du fait du traumatisme, soient jugées peu convaincantes. Mais de plus résilientes suscitent le doute parce qu'elles ont l'air de se porter bien... »

Pour ce qui concerne Monsieur Meya, dans l'obligation de quitter la France au 9 mars dernier, il est désormais clandestin. Le texte de loi qui arrive devant les députés ce lundi n'aurait pas changé grand-chose à son parcours administratif en France. Simple-ment, à l'avenir, il faudra que la personne étrangère fasse un choix entre le statut de malade ou de réfugié. En cas de refus, ses délais de recours seront raccourcis. L'efficacité, en l'occurrence, consistera surtout à délester les services préfectoraux. ■

MARIE-SOPHIE KORMANN

Martine Wonner : « Ce texte va passer, c'est sûr »

À l'échelle du département, seule une députée de LaREM est impliquée dans les tentatives d'amendement de la loi présentée par le ministre de l'Intérieur ce lundi à l'Assemblée.

GEORGES FEDERMANN et ses cosignataires de la tribune du Monde (lire ci-dessus) ont interpellé les députés LaREM Sylvain Wassermann, Thierry Michels et Martine Wonner sur la loi en préparation. On sait depuis que seule l'ancienne directrice du SAMU Social de Paris fait partie du petit groupe de parlementaires de la majorité présidentielle qui cherchent à arrondir les angles du texte de loi. La lettre ouverte des psychiatres et psychologues alsaciens dénonce « un

accueil (actuel) des étrangers non respectueux de la dignité humaine » qui, pour des patients déjà très fragiles, favorise « l'apparition ou la consolidation de nouveaux symptômes en lien avec ce parcours juridico-administratif ».

Le droit d'asile à « la roulette russe »

Sans pouvoir entrer dans le détail des différentes procédures, on peut relever dans la tribune des accusations sur la dureté des auditions et la recherche systématique, de la part de l'administration, de failles ou d'incohérences dans les récits des demandeurs d'asile.

Vincent Feireisen, un des psychologues signataires, soulève également l'incompréhension des critères d'at-

tribution ou non d'un statut. « J'ai entendu, en son temps, un membre éminent de la Cour nationale du droit d'asile parler d'un système de roulette russe à l'œuvre dans les décisions rendues... »

La même tribune, écrite donc par des professionnels au contact régulier avec des réfugiés, considère le projet de loi de Gérard Collomb comme « une catastrophe, car il rendra ce parcours du combattant encore plus inhumain qu'il ne l'est déjà ».

Les professionnels de santé ne sont pas isolés dans cette analyse. Le Défenseur des droits Jacques Toubon, mercredi, en commission des lois, a renvoyé les partisans du texte aux droits fondamentaux des étrangers, et parle toujours de « loi répressive ». Dans la même commission des lois,



La députée Martine Wonner avait rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur jeudi soir pour évoquer le dossier. PHOTO ARCHIVES DNA - LAURENT RÉA

une quinzaine de députés LaREM ont également tenté de modifier ce texte « à la marge ». « On s'est fait retoquer sur l'ensemble de nos 60 amende-

ments », résume Martine Wonner. « De lundi après-midi (ce 16 avril) jusque dans la nuit de vendredi à samedi, ce texte sera discuté à l'Assemblée, et il va passer, c'est sûr », poursuit l'élue.

Baroud

Néanmoins, elle va redéposer une trentaine d'amendements au débat. « Peut-être pourrions-nous avancer sur le délit de solidarité, qui ne serait plus réprimé en cas d'aide au transport ou à l'hébergement de réfugiés. Ou encore sur les mineurs en centres de rétention », espère notre interlocutrice. Qui ajoute : « J'ai vu le ministre de l'Intérieur jeudi soir à 18 h 30, en espérant faire avancer les choses. » ■

MSK

3S ENTERTAINMENT PRÉSENTE EN ACCORD AVEC KMS LIVE LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE LA

INDOCHINE

HollySiz + VREM LIFE

23 JUIN 2018

ZENITH - NANCY

AMPHITHEATRE PLEIN AIR

Crédit Mutuel